

Lourdes sanctions pour les Rifains

MAROC Certains évoquent un retour aux « années de plomb »

- ▶ La justice marocaine condamne avec une très grande sévérité les leaders du « Hirak », le mouvement de contestation qui a agité le Rif.
- ▶ La figure charismatique du mouvement, Nasser Zefzafi, écope ainsi de vingt ans de prison ferme.

Des peines oscillant entre un an et... vingt ans de prison ferme : la « justice » marocaine a lourdement sanctionné, dans la nuit de mardi, une cinquantaine de personnes, les principaux meneurs du « Hirak » (mouvance), le mouvement de contestation qui s'était développé dans le nord du Maroc, dans la région du Rif, à partir d'octobre 2016. Considéré comme la figure de proue du mouvement, Nasser Zefzafi, 40 ans, chômeur de son état, écope ainsi de la peine la plus sévère, avec trois de ses camarades, Nabil Ahmijq, Ouassim Boustati et Samir Ighid.

Ceux qui, au royaume, espéraient un minimum d'indulgence en sont pour leurs frais. Car, s'il y avait un message à faire passer aux Marocains tentés par la contestation, personne ne risque de mal le comprendre. Après avoir répondu au mouvement rifain de protestation avec force, par des centaines d'arrestations, le régime chérifien vient de confirmer et de signer son choix répressif par ces condamnations qui ont jeté la stupeur dans le Rif, où quelques manifestations ont eu lieu ce mercredi matin.

Le « Hirak » était né le 28 octobre 2016 à Al-Hoceima après le décès atroce d'un vendeur de poisson broyé dans une benne à ordures après que la police eut saisi sa marchandise. L'événement aux circonstances troubles avait servi d'étincelle pour déclencher un feu de protestations dans le Rif, un terreau favorable à la contestation sociale :

marginalisée depuis toujours, la région marocaine septentrionale avait été saisie par un vent de contestation qui avait frappé par son ampleur. Le Rif, fière terre berbère, a toujours entretenu avec le pouvoir central des rapports de confiance mutuelle.

La contestation, pourtant, ne présentait pas de caractère politique. Pas de revendications séditionnelles, pas même de mises en cause des pouvoirs du Roi, énormes au Maroc. Zefzafi, héros de tout un peuple de petites gens brimés, avait certes l'outrecuidance de s'adresser directement au souverain, mais c'était dans le but de l'interpeller sur les problèmes de la région. Et il prenait soin de demander à ses partisans de ne pas succomber à la violence.

« Etat policier »

La répression, au Maroc, ne s'arrête pas d'ailleurs au Rif. Les habitants de la ville minière de Jerada, près de la frontière algérienne, en savent quelque chose, eux qui avaient osé manifester après le décès de deux jeunes hommes dans une mine de charbon désaffectée le 22 décembre 2017.

Quant à la liberté d'expression, elle subit une telle érosion qu'elle en devient une exception réservée aux plus audacieux. En atteste, sur les réseaux sociaux, l'expression d'une grande amertume après les condamnations de ce 26 juin. Comme notre confrère Omar Radi, sur Twitter : « *Il n'y a jamais eu de volonté de transition démocratique. Il n'y a eu que des trahisons politiques de la part de pseudo-démocrates qui ont soutenu et ont tiré profit d'un régime despotique qui, dès 2002, a montré tous les signes de réticence à tout passage à plus de démocratie. Un régime dont la survie repose sur l'écrasement de la population, sur un Etat policier dont l'action conduit indéniablement au creusement des inégalités et à la dépossession économique. Ça fait trop longtemps que cela dure. Vous voudriez bien le croire, mais*

non, ce n'est pas un excès de zèle de la Justice. Ce n'est pas une architecture institutionnelle qui ne fonctionne pas. Ce n'est pas non plus que le Roi est mal entouré. C'est juste le fonctionnement normal et naturel d'une dictature. »

Son collègue Reda Zaïreg se fait plus zen dans le constat sur le même réseau social : « *Bon ben, Mohamed VI vient de franchir placidement, tranquillement, dans la plus grande sérénité, la petite palissade séparant le statut de "monarque autoritaire" de celui d'"autocrate assumé".* »

Sur Facebook, une des avocates des condamnés de mardi, Naima el-Gallaf, évoquait un « retour aux années de plomb » pour lâcher ce constat : « *Il n'y a pas de place pour les gens libres dans un pays rongé par la corruption.* » ■

BAUDOUIN LOOS

LE HÉROS IMPROBABLE

Nasser Zefzafi, meneur charismatique

Nasser Zefzafi, condamné mardi soir à Casablanca à 20 ans de prison à l'issue du procès-fleuve, s'est imposé comme le visage de la contestation dans le nord du Maroc, avec ses discours virulents contre l'Etat « corrompu » ou « l'arbitraire » du pouvoir. Il risquait la peine de mort pour « complot visant à porter atteinte à la sécurité intérieure ». Il avait été arrêté l'an dernier pour avoir interrompu le prêche d'un imam hostile au mouvement dans une mosquée d'Al-Hoceima, l'épicentre de la protestation qui a secoué la région frondeuse et marginalisée du Rif. Devant le tribunal, cet ancien chômeur a fustigé un « procès politique » et des « accusations vides ». (afp)